

AMBIANCE 2/3 ANS

Acompte de 1100€ de réservation - non remboursable

FRAIS ANNUELS 2022/2023

INSCRIPTION

1ère inscription* 500 €

SCOLARITE

6090€

OPTION DÉJEUNER

Externe -

Restaurant 711 €

*La 1ère année de scolarité dans l'école, vous achetez 200€ de parts sociales de la SCIC (par famille) + 300€ de frais d'inscription par enfant. Les années suivantes il n'y a que les frais d'inscription qui s'élèvent à 100€ par enfant.

REDUCTIONS

FRATRIES

20% de réduction sur les frais de scolarité pour le deuxième enfant.

30% de réduction sur les frais de scolarité à partir du troisième enfant.

MODALITES DE PAIEMENT

- 3% sur les frais de scolarité, si paiement en 1 fois.

- 2% sur les frais de scolarité, si paiement en 2 fois.

CREDIT D'IMPOT FRAIS DE GARDE

Nous vous fournirons une attestation en fin d'année afin de bénéficier d'un crédit d'impôt du montant maximal de 1150€.

AMBIANCE 3/6 ANS

Acompte de 1100€ de réservation - non remboursable

FRAIS ANNUELS 2022/2023

INSCRIPTION

1ère inscription* 500 €

SCOLARITE

Demi-journée (matin) 4754€

Temps complet 6090 €

OPTION GARDERIE

Matin 410 €

Soir 590 €

Matin & Soir 1000 €

Garde ponctuelle Matin ou Soir 5€/garde

OPTION DÉJEUNER

Externe -

Restaurant 711 €

Lunchbox 370 €

REDUCTIONS

FRATRIES

20% de réduction sur les frais de scolarité pour le deuxième enfant.

30% de réduction sur les frais de scolarité à partir du troisième enfant

MODALITES DE PAIEMENT

- 3% sur les frais de scolarité, si paiement en 1 fois.

-2% sur les frais de scolarité, si paiement en 2 fois.

CREDIT D'IMPOT FRAIS DE GARDE

Nous vous fournirons une attestation en fin d'année afin de bénéficier d'un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 1150€.

SOLIDARITE

A partir de la 2ème scolarité, en fonction de vos revenus et une fois l'effectif global connu de l'école, les frais de scolarité seront amenés à être minorés ou majorés de 0 à 15%. Ce pourcentage est ré-évalué chaque année.

*La 1ère année, il y a 200€ de parts sociales de la SCIC/famille + 300€ de frais d'inscription/enfant, les années suivantes il n'y a que les frais d'inscription et ils sont de 100€/enfant.

Exemple 1: 1ère scolarité d'un enfant de 4 ans, temps complet, garderie du soir et repas restaurant 7 769€ pour l'année - 1150€ de crédit d'impôt = 6 619€

Exemple 2: 2ème scolarité d'un enfant de 4 ans, temps complet, garderie du soir et repas restaurant 7 369€ pour l'année - 1150€ de crédit d'impôt = 6 219€

AMBIANCE 6/12 ANS

Acompte de 1100€ de réservation - non remboursable

FRAIS ANNUELS 2022/2023

INSCRIPTION

1ère inscription* 500 €

SCOLARITE

6090 €

OPTION GARDERIE

Matin 410 €

Soir 410 €

Matin & Soir 820 €

Garde ponctuelle Matin ou Soir 5€/garde

OPTION DÉJEUNER

Externe -

Restaurant 711 €

Lunchbox 370 €

REDUCTIONS

FRATRIES

20% de réduction sur les frais de scolarité pour le deuxième enfant.

30% de réduction sur les frais de scolarité à partir du troisième enfant

MODALITES DE PAIEMENT

- 3% sur les frais de scolarité, si paiement en 1 fois.

-2% sur les frais de scolarité, si paiement en 2 fois.

SOLIDARITE

A partir de la 2ème scolarité, en fonction de vos revenus et une fois l'effectif global connu de l'école, les frais de scolarité seront amenés à être minorés ou majorés de 0 à 15%. Ce pourcentage est ré-évalué chaque année.

*La 1ère année, il y a 200€ de parts sociales de la SCIC/famille + 300€ de frais d'inscription/enfant, les années suivantes il n'y a que les frais d'inscription et ils sont de 100€/enfant.